

## Avis du CREFOP sur la liste des métiers porteurs et/ou en difficultés de recrutement

Dans le cadre de France Relance, la ministre du travail, de l'emploi et de l'Insertion a engagé une concertation avec les partenaires sociaux afin de créer les conditions de mobilisation des acteurs du territoire en matière de transitions professionnelles, permettre aux entreprises d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et accompagner les salariés afin qu'ils puissent se reconverter sur des métiers porteurs, sur leur territoire.

Le dispositif, Transitions Collectives « Transco » co-construit avec les partenaires sociaux, a pour objectif de protéger les salariés dont l'emploi est fragilisé, en leur proposant de développer leurs compétences dans le cadre d'un cycle maximum de 24 mois de formation certifiante et les préparant à des métiers « porteurs ».

Dans le cadre du dispositif Transitions collectives, la liste régionale de métiers doit permettre d'identifier les métiers porteurs et/ou en difficulté de recrutement sur le territoire afin d'orienter prioritairement le financement des parcours de salariés entrés dans ce nouveau dispositif vers ces métiers.

La liste des métiers porteurs doit permettre aux salariés qui s'engagent dans la démarche d'être sécurisés sur ses perspectives d'embauches à l'issue de la formation.

Cette liste sera actualisée deux fois par an selon des modalités qu'il conviendra de définir avec l'ensemble des partenaires du CREFOP. Par ailleurs, elle pourra être déclinée à l'échelle des bassins d'emploi, si nécessaire.

Afin de pouvoir lancer le dispositif, l'avis du CREFOP de la région Guadeloupe est sollicité sur la première liste des métiers pour les bénéficiaires du dispositif TRANSCO.

**Le CREFOP Plénier de la région Guadeloupe valide la liste des métiers porteurs et / ou en difficultés de recrutement pour le dispositif Transco. Cet avis fait suite à une consultation dématérialisée lancée le 04 mars 2021 avec un retour au plus tard le 18 mars 2021.**

**A l'issue de cette consultation un avis défavorable a été enregistré, une proposition intégrée.**

Domaine	FAP*225	Libellé de la famille professionnelle
A : AGRICULTURE MARINE PÊCHE	A0Z41	Éleveurs salariés
	A0Z43	Conducteurs d'engin agricole ou forestier
	A1Z40	Maraîchers, horticulteurs salariés
	A1Z41	Jardiniers salariés
	A2Z70	Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
	A3Z40	Pêcheurs, aquaculteurs salariés
	A3Z90	Cadres et maîtres d'équipage de la marine
B : BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS	B0Z21	Ouvriers du gros œuvre du bâtiment
	B1Z40	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
	B2Z40	Maçons
	B2Z44	Couvreurs
	B3Z20	Ouvriers du second œuvre du bâtiment
	B4Z41	Plombiers, chauffagistes
	B4Z43	Électriciens du bâtiment
	B4Z44	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment
	B5Z40	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics
	B6Z70	Géomètres
	B6Z71	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics
	B6Z72	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics
B6Z73	Chefs de chantier, conducteurs de travaux	
B7Z91	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux	
D : MECANIQUE TRAVAIL DES METAUX	D2Z40	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons
	D3Z20	Ouvriers de la métallerie, serrurerie, montage

G : MAINTENANCE	G0A40	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
	G0A41	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique
	G0B40	Carrossiers automobiles
	G0B41	Mécaniciens et électroniciens de véhicules
	G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
	G1Z71	Techniciens experts
J : TRANSPORT LOGISTIQUE TOURISME	J4Z80	Responsables logistiques
	J5Z61	Agents administratifs des transports
	J5Z62	Employés des transports et du tourisme
	J5Z80	Techniciens des transports et du tourisme
	J6Z92	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnement
K : ARTISANAT	K0Z40	Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal
L : GESTION ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	L1Z60	Employés de la comptabilité
	L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
	L5Z91	Juristes
	L6Z00	Dirigeants de petites et moyennes entreprises
M : INFORMATIQUE ET TELECOM- MUNICATIONS	M0Z60	Employés et opérateurs en informatique
	M1Z80	Techniciens d'étude et de développement en informatique
	M1Z81	Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
	M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques
	M2Z92	Ingénieurs et cadres des télécommunications
Q : BANQUES ET ASSURANCES	Q0Z60	Employés de la banque et des assurances
	Q1Z81	Techniciens des assurances
	Q2Z91	Cadres des assurances
R : COMMERCE	R1Z60	Vendeurs en produits alimentaires
	R2Z83	Représentants auprès des particuliers
	R3Z80	Maîtrise des magasins
	R4Z93	Agents immobiliers, syndics
S : HÔTELLERIE RESTAURATION ALIMENTATION	S0Z42	Boulangers, pâtisseries
	S1Z20	Employés polyvalents de la restauration
	S1Z40	Cuisiniers
	S1Z80	Chefs cuisiniers
	S2Z61	Serveurs de cafés restaurants
	S2Z80	Maîtres d'hôtel
T : SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITES	T2A60	Aides à domicile et aides ménagères
	T4Z60	Agents d'entretien de locaux
	T4Z62	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets
U : COMMUNICATION INFORMA- TION ART ET SPECTACLES	U1Z82	Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle
V : SANTE ACTION SOCIALE CUL- TURELLE ET SPORTIVE	V0Z60	Aides-soignants
	V1Z80	Infirmiers
	V3Z70	Techniciens médicaux et préparateurs
	V3Z71	Spécialistes de l'appareillage médical
	V4Z83	Educateurs spécialisés
	V4Z85	Professionnels de l'action sociale
W : FORMATION	W1Z80	Formateurs